



## Falsification relevés de notes sans falsifier notes

-----  
Par Anonymee

Bonjour,

Je songe à retoucher des relevés de notes en vue de candidatures auprès de différentes universités. Les relevés de notes indiquent généralement les notes, l'année à laquelle les résultats ont été obtenus ainsi que le nombre de crédits européens acquis. Je ne souhaite pas modifier les notes, mais simplement supprimer la colonne indiquant l'année de validation des matières afin de ne pas mettre en avant le fait d'avoir redoublé. De plus, certaines universités ne demandent les relevés que des années validées. Est-ce considéré comme du faux et usage de faux ? Si une candidature est acceptée par une université, y'a-t'il un risque d'être condamné au pénal suite à un dépôt de plainte de leur part ? Ou des sanctions disciplinaires lourdes ?

Merci de vos réponses

-----  
Par isernon

bonjour,

modifier des documents établis par une personne physique ou morale sans son autorisation et sans en informer son destinataire est un faux et un usage de faux.

vous reconnaissez vous-même, que cette modification, est faite pour cacher des informations au destinataire du document.

salutations

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Les recruteurs reçoivent des centaines de CVs.

Il savent comment les notes sont présentées.

Ils détecteront rapidement qu'il manque des infos...

Votre candidature ira d'autant plus vite à la poubelle...

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Si une candidature est acceptée par une université, y'a-t'il un risque d'être condamné au pénal suite à un dépôt de plainte de leur part ?

Et même si elle n'est pas acceptée, d'ailleurs. Le simple fait d'envoyer des bulletins modifiés suffit à caractériser le délit.

Ou des sanctions disciplinaires lourdes ?

Aussi, le pénal ne s'oppose pas au disciplinaire.

Les faux étant de plus en plus courants avec la démocratisation de certains outils, il y a parfois des contrôles automatisés. Et franchement, pour vérifier un bulletin de notes ce n'est pas très compliqué, il suffit de contacter l'ancienne école.

Bref, beaucoup de risques pour pas grand-chose

-----

Par ITERNITY1979

Bonjour

ILLEGAL: prison et amende

Le jeu n'en vaut pas la chandelle, vous n'êtes pas le seul à avoir redoublé...

Avec la vérité, on va plus loin

Bonne chance pour vos candidatures

Ines

-----  
Par Anonymee

Bonjour, merci pour vos réponses, j'ai envoyé les originaux ! Tant pis?